



**SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU COMITÉ SYNDICAL**

**Session du 8 FEVRIER 2022**

**Le comité syndical** dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 13 janvier 2022,

En présence de 9 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

9 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Chanez HERBANNE, Mme Nathalie LEBAS, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Martine BORGEO, Mme Anne FUMERY,

En présence également de :

M. Christian DEMAY  
Mme Claire MARAIS-BEUIL

suppléant de  
suppléant de

Mme Catherine MARTIN  
M. Philippe EYMERY

Etaient excusés :

M. Martial DUFLOT, M. Medhi RAHOUÏ, M. Dominique DEVILLERS, M. Frédéric GAMBLIN, Mme Manoëlle MARTIN, M. Jean CAUWEL, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, M. Jean DESESSART, M. Franck PIA, M. Luc CHAPOTON, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs;

Délibérant conformément à l'article 10 des statuts du syndicat mixte ;

A délibéré sur le **rapport CS SMABT 2022 02/08-04** relatif au l'approbation de la convention de mise à disposition de personnel du Conseil départemental au SMABT ;

DÉPOSÉ  
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE  
LE  
18 FEV. 2022



**CONSIDERANT** que pour assurer le fonctionnement du syndicat, il est nécessaire de renouveler la mise à disposition de deux agents faisant partie du personnel départemental ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

**ADOpte** à l'unanimité les conclusions suivantes :

---

- **APPROUVE** le renouvellement de la mise à disposition de deux agents départementaux dont un au grade de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe et un au grade d'ingénieur principal pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention ci-annexée.



**Caroline CAYEUX**  
Présidente du Syndicat mixte  
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ  
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE  
LE 18 FEV. 2022

